



GOVERNEMENT

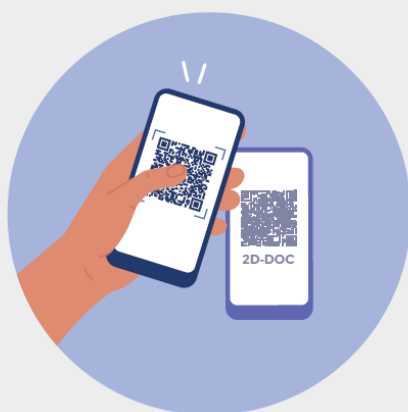
Liberté
Égalité
Fraternité



Reconnue d'utilité publique

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès à l'établissement nécessite
LA PRÉSENTATION DU PASSE SANITAIRE

Certificat dans
TousAntiCovid Carnet



OU

Certificat
sur papier



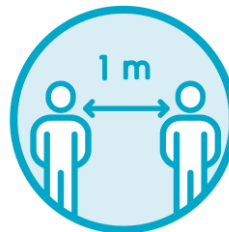
Certificats suivants acceptés :

- ✓ Résultat d'un examen, avec QR Code, de moins de 72h : soit de dépistage RT-PCR, soit d'un test antigénique soit d'un autotest réalisé sous la supervision d'un des professionnels de santé
- ✓ Certificat de rétablissement : test RT-PCR positif **d'au moins 11 jours** et **de moins de 6 mois** avec QR Code.
- ✓ Certificat de vaccination complet avec QR Code.

Dès l'entrée :

Je présente mon Passe Sanitaire
Je complète le registre des visites

Durant toute la durée de ma visite,
je respecte les mesures barrières :



port du masque chirurgical, désinfection des mains régulière, respect d'une distance de 1 m